



4^e et 3^e d'orientation de l'enseignement agricole

Poursuite d'études

- Accès à la Seconde professionnelle option élevage canin et félin, vente d'animaux de compagnie...
- Certificat Technique des Métiers de toilettage canin / félin et NAC
- CAP / BEP
- Autre Seconde sous condition

Les conditions d'admission (prérequis)

- Etre issu de 5^e ou 4^e de l'enseignement de la République française
- Avoir 14 ans au plus tard le 31 décembre

Les modalités

- Satisfaire aux tests de positionnement
- Être motivé pour le secteur de l'animal de compagnie (élevage, vente en animalerie ou toilettage)



Durée de la formation

- En 4^{ème} et en 3^{ème}, la formation se réalise sur le principe de l'alternance :
 - 17 semaines soit 595 h de cours à la MFR
 - 20 semaines de stage en entreprise

Formation

- Modules généraux
- Thèmes d'études en fonction du support professionnel choisi (canin - félin, vente d'animaux de compagnie, toilettage, autre...)
- Activités diverses :
 - Toilettage, éducation canine, animalerie
 - Interventions et visites d'études sur des thèmes variés



Tarifs de la formation

- Tarif annuel à partir de 234€



Modalités pédagogiques

- L'établissement dispose d'une animalerie pédagogique de 250 m², d'un terrain d'éducation et d'un salon de toilettage pédagogique
- Des espaces numériques et bornes WIFI sont disposés et accessibles dans tout l'établissement
- Des outils pédagogiques innovants : vidéo-projecteurs, ordinateurs, tableaux interactifs ...

Contact formation

- mfr.mortagne.canin@mfr.asso.fr

Fiche mise à jour en octobre 2025

Accès à la formation

- Entrée possible en cours de session selon des modalités précises et après étude du profil par le responsable de la formation.
- La MFR s'engage à apporter une réponse au candidat dans un délai maximum d'un mois après la prise de contact et d'un mois avant l'entrée en formation.

Accessibilité pour tous

- Les salles de classe et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute information concernant les adaptations de nos formations aux personnes en situation de déficience ou de handicap, contacter notre référent «handicap».



L'évaluation pédagogique

- L'évaluation du Diplôme National du Brevet se réalise par la validation du socle commun de compétences et par l'examen terminal
- Délivrance de l'ASSR2 et de PIX
Les résultats sont consultables via notre site Internet.